

« **L**es Trésors de Tourves » est un SEL (Système d'Echange Local) qui s'inscrit dans la perspective d'une alternative au système économique actuel. Par sa réflexion et ses pratiques, il participe à la transition vers une société plus juste, respectueuse des êtres humains et de l'environnement.

Adhérer à un SEL c'est :

- Article 1** Affirmer : « le lien est plus important que le bien ».
- Article 2** Échanger dans le respect, l'intérêt mutuel et collectif, en développant des pratiques d'échanges de savoirs, les savoir-faire et l'expérience par l'échange, la coopération, la solidarité, la réciprocité et le savoir-être.
- Article 3** S'engager à ne demander (outre l'inscription) aucune monnaie émise par une banque centrale (euros, dollars, ou autres), aucune monnaie ne pourra être utilisée dans le cadre du S.E.L.
- Article 4** Développer et expérimenter une vision transformatrice de la société, par des pratiques démocratiques et par l'implication et la prise de responsabilités individuelle et collective.
- Article 5** S'inscrire dans une dynamique de prise de conscience de son impact sur l'environnement, éviter le gaspillage et la surconsommation, favoriser la circulation des biens et la valorisation des rebus (de toutes les formes possibles)
- Article 6** Echanger des idées et fonctionner en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques, des mouvements religieux ou sectaires et interdire tout prosélytisme en leur faveur à l'intérieur de l'association. Toute utilisation du S.E.L. par intérêt personnel, partisan, syndical, politique, religieux ou commercial est interdite.

Article 7 Exclure tous propos et comportements discriminatoires.

Article 8 Les conflits éventuels entre adhérents seront résolus par le dialogue. J'accepte la médiation de modérateurs, assistés d'autres sélistes bénévoles.

Article 9 Je m'engage à la discrétion et au respect de la vie privé des sélistes.

Article 10 Je m'engage à ne pas me servir des coordonnées des membres en dehors du cadre du S.E.L

Article 11 J'accepte l'entière responsabilité de mes transactions vis-à-vis de la législation française, des impôts, taxes et charges sociales. *En France, les transactions réalisées dans le cadre d'un S.E.L ne sont exonérées de T.V.A. et d'impôts que dans la mesure où il s'agit d'une activité non répétitive et ponctuelle, type « coup de main » et n'entrant pas dans le cadre d'une profession.*

Article 12 Je déclare être majeur et être couvert par une assurance responsabilité civile et être à jour de mes cotisations.

Article 13 Le non-respect de la charte peut entraîner la radiation des Trésors de Tourves - SEL.

Le SEL est une source de développement des valeurs individuelles libérant des forces nouvelles qui prépareront une société plus juste, plus fraternelle où chacun retrouvera sa place.

« La rencontre de l'autre vaut tous les trésors du monde »